

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1883

PAR

M. ALBERT DUMONT

Lu dans la séance du 10 août 1883.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXIII

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1883

PAR

M. ALBERT DUMONT

Lu dans la séance du 10 août 1883.

MESSIEURS,

Un règlement nouveau a changé la date à laquelle doivent être remis les mémoires des Écoles d'Athènes et de Rome. Vous avez décidé que les membres de première année ne seraient tenus à aucun envoi, que ceux de seconde année vous adresseraient leurs travaux avant le 31 mars (1). Cette mesure a l'avantage de laisser aux jeu-

(1) Décret du 24 janvier 1883, rendu sur l'avis de l'Académie.

nes gens près de dix-huit mois pour une première rédaction étendue : durant cette longue période ils collaborent aux publications mensuelles qu'éditent les deux Écoles, ils se préparent par des notices ou de courts articles à des ouvrages plus considérables ; ils ont aussi une entière liberté pour des voyages qu'ils peuvent faire plus nombreux et dont ils fixent l'époque comme il leur convient.

Deux morts consécutives survenues parmi les membres de l'École d'Athènes vous avaient cruellement émus. Depuis trente-cinq ans que l'École existait, jamais pareil malheur ne l'avait frappée : il n'y avait rien à reprocher au dernier décret du 26 novembre 1874, qui vous avait été soumis et que vous aviez approuvé ; est-il besoin d'ajouter que les directeurs l'ont toujours interprété, aussi bien que les décrets antérieurs, avec le plus vif souci d'une responsabilité dont ils sont plus portés à augmenter qu'à diminuer les devoirs ? Mais les changements introduits dans les occupations régulières de l'École vous permettaient de ne pas demander de travail spécial dès la première année : vous avez pris volontiers cette mesure. En même temps les Chambres, sur la proposition d'un ancien membre de l'École, notre confrère, M. Mézières, et sur les instances pressantes du ministre, M. Duvaux, qui regrettait vivement de n'avoir plus le droit d'initiative pour des augmentations au budget qu'il avait déposé, ont voté une somme importante à l'effet d'assurer aux voyages plus de bien-être et de confortable.

Les obligations professionnelles des membres de l'École se bornent à travailler pour eux et à réfléchir, ce qui est permis à si peu d'hommes d'étude quand une fois ils sont engagés dans une carrière. Le temps n'est pas loin où les

trois années de Grèce étaient considérées comme des loisirs trop agréables qu'on était tenté de reprocher à ceux qui en profitaient; à la vérité, elles sont une période de libres recherches auxquelles il faut enlever le moins possible et seulement pour les raisons de famille les plus légitimes, qui ont fait du retour en France à époque fixe une des traditions de l'École. Le charme qu'exerce la Grèce n'est pas seulement dans les travaux auxquels elle invite, il est dans la nouveauté d'une beauté parfaite, dans des voyages où le présent rappelle sans cesse le passé, dans la joie de n'avoir d'autre souci que de voir, découvrir et admirer. Ce sont là des années d'exception qu'il faut interrompre le moins possible. Le profit en est d'autant plus complet qu'on oublie mieux pour un temps la société que l'on quitte et vers laquelle on va revenir. A l'École d'Athènes comme à la Villa Médicis, cet autre milieu admirable, il est bon de s'affranchir des préoccupations ordinaires, et cette sorte d'isolement même est une des conditions qui aident le mieux à comprendre Rome et la Grèce.

Par suite de la mesure nouvelle que vous avez prise, les mémoires sont moins nombreux en 1883 que les années précédentes.

M. Clerc, membre de troisième année de l'École d'Athènes, nous avait envoyé en 1882 un mémoire sur les vases peints qui représentent l'histoire de Thésée. Son nouveau travail est consacré à la citadelle et à la nécropole de Nimroud-Kalessi qu'il croit être Ægée d'Éolide (1).

(1) Sur le territoire de Nimroud-Kalessi, vilayet d'Aidin, sandjak de Smyrne, каза de Magnésie.

Nimroud-Kalessi, qui avait été récemment visité et décrit par M. Salomon Reinach (1), est situé à quelques lieues de Miryna où l'École a fait des fouilles importantes, dans une région encore mal connue, ce qui a permis à M. Clerc de rectifier plusieurs erreurs géographiques (2).

La ville d'Ægée d'Éolide est rarement nommée par les anciens. Quand Thémistocle voulut se réfugier chez le grand roi, il débarqua à Cymé et se rendit à Ægée (αἰολικὸν πολισμάτιον) où il resta quelque temps chez un ami. Ægée, ville assez petite, οὐ μεγάλη πόλις, était indépendante ainsi que Temnos, ce qui explique pourquoi Thémistocle l'avait choisie. Ægée est citée dans les guerres d'Attale et des Romains ; elle eut à souffrir du tremblement de terre de l'année 17 après notre ère. Strabon la mentionne avec Temnos comme étant à l'intérieur des terres, non loin de Cymé, de Phocée et de Smyrne et près de l'Hermus. Pline est encore plus bref (3). Ces divers renseignements permettraient aussi bien de placer Ægée à Guzel-Hissar, où il existe des ruines importantes, qu'à Nimroud-Kalessi. M. Clerc se détermine pour Nimroud-Kalessi surtout par cette raison qu'on a trouvé dans les ruines un certain nombre de monnaies d'Ægée et qu'on ne signale pas de découvertes semblables à Guzel-Hissar. Une dédicace mal-

(1) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, pp. 131-136 et 511.

(2) Le cours du Kodja-Tchai, l'ancien Pythicos, doit être rectifié sur la carte de l'amirauté anglaise. Cette carte indique aussi dans cette région des montagnes qui n'existent pas.

(3) Plut. *Thémist.* XXVI; Xénophon, *Hellén.* IV, 8, 5. Polybe V, 77; XXXIII, 11; Tacite, *Annales*, II, 47; Strabon, XIII, 622; Pline, V, xxxii, textes cités par M. Clerc.

heureusement incomplète conserve les mots ΟΔΑΜΟΣΑΙΓ...; les deux dernières lettres, qui sont peu visibles, autorisent à restituer avec vraisemblance, mais non avec certitude, ὁ δᾶμος Αἰγ [αίων].

M. Clerc a exploré pendant deux mois la citadelle et surtout la vaste nécropole qui s'étend au bas des remparts. Il décrit d'abord l'enceinte où il reconnaît des constructions des temps les plus variés, depuis l'appareil qu'on est convenu d'appeler pélasgique jusqu'aux remaniements de la basse époque romaine. Il s'est proposé de donner des indications aux savants qui s'occupent avec une compétence spéciale de l'architecture militaire des anciens. L'édifice le mieux conservé et le plus important de l'acropole est une vaste construction de forme rectangulaire, qui a plus de 80 mètres de long, et dont la hauteur, dans la partie la moins endommagée, est de 14 mètres. A l'intérieur on reconnaît encore trente-deux chambres. Les constructions de ce genre sont rares dans les pays classiques. Celle-ci, bien que très simple, est d'un bon style; une inscription indique qu'elle a été tout au moins restaurée au temps de l'empire, mais rien ne prouve qu'elle ne date pas d'une époque plus ancienne. La partie supérieure était surmontée d'une terrasse décorée avec élégance. Probablement aménagée en forme de portique, comme l'indiquent de nombreux débris de colonnes, elle était en communication directe et de plain-pied avec une colline qui s'élève derrière les constructions. Il est à souhaiter que cet édifice soit dessiné et publié.

M. Clerc, dans cette partie de son travail, a eu tout à fait raison d'être bref. Quand les ruines n'ont pas de valeur

artistique, les membres de l'École d'Athènes doivent en général se borner à les signaler; ils ne sauraient les étudier en détail qu'avec le concours d'un architecte. On trouve partout dans les pays grecs des forteresses et des murs d'enceinte ruinés ou du moins restaurés à diverses époques; il ne faut s'y attarder que si le style de ces constructions est précis ou encore si l'on entend par de longues et nombreuses comparaisons faire une étude d'ensemble sur le sujet.

Quelques débris d'un temple sur l'Acropole, les ruines d'un autre temple, à une heure dans la plaine, sont les seuls restes d'édifices religieux que signale M. Clerc. Une inscription τοῖς Σεβαστοῖς, plusieurs dédicaces donnent lieu de la part de l'auteur à des remarques intéressantes, mais peuvent encore être étudiées à nouveau avec plus de détail et de plus près. Nous lui recommandons aussi le souci de l'exactitude philologique. D'une façon générale, et sans que ces remarques s'appliquent spécialement à M. Clerc, les transcriptions en caractères cursifs des textes épigraphiques doivent partout accompagner les inscriptions et doivent toujours être correctes. Toutes les études qui ont la Grèce pour objet supposent d'abord une connaissance sérieuse de la langue. Les historiens et les archéologues ne sauraient l'oublier. Dans les longs loisirs de l'Orient, ils ne peuvent mieux faire pour leur plaisir et leur instruction que de lire et relire les chefs-d'œuvre des lettres grecques.

Les fouilles dans la nécropole ont ouvert quatre cent cinquante sépultures sur environ douze mille qu'elle paraît contenir. Le journal de ces recherches a été tenu exacte-

ment. M. Clerc nous en donne un spécimen. Il a fait un très grand nombre de remarques qui seront lues avec intérêt. On sait combien nous avons rarement des procès-verbaux de cette nature rédigés avec un véritable esprit scientifique. Dans cet ordre, depuis quelques années, l'École a rendu à la science des services dont tous les archéologues lui sont reconnaissants; elle tiendra, — nous en avons la certitude, — à en augmenter encore l'importance par la suite.

A Nimroud-Kalessi, les tombes plus ou moins profondes (elles sont parfois à quatre mètres au-dessous du sol actuel), de forme rectangulaire, sont construites en pierre. Tantôt ce sont de larges dalles dont chacune forme un côté de la sépulture, tantôt des dalles moins longues, d'autres fois de simples morceaux agencés de manière à recouvrir les parois. Le cimetière contient aussi quelques sarcophages. Les stèles étaient rares. M. Clerc n'en signale qu'un seul fragment; il était pourtant nécessaire qu'on eût un moyen de reconnaître les sépultures. L'orientation des tombeaux ne paraît avoir été soumise à aucune règle. Les sépultures qui étaient restées le plus hermétiquement fermées se sont trouvées presque toutes plus ou moins remplies de terre, parfois jusqu'au couvercle. Il est à remarquer que dans bien des cas cette terre contient des cailloux et différentes concrétions tout à fait semblables à celles que l'on remarque dans le sol environnant, ce qui écarte l'hypothèse d'infiltrations lentes. On mettait de la terre dans le tombeau avant d'y adapter la dalle qui servait de couvercle. M. Clerc a rencontré des exemples d'incinération, mais en général les habitants d'Ægée se

bornaient à inhumér les morts. Les mêmes sépultures ont assez souvent servi à plusieurs personnes.

Dans les tombeaux qui n'ont pas été remplis de terre au moment de la cérémonie funèbre, les objets ont été disposés avec soin autour du corps et en général se retrouvent intacts. Dans les sépultures remplies de terre, les objets du même genre sont le plus souvent brisés; ils ont été jetés sans ordre; il est même certain qu'on les a parfois brisés avec intention. Sur quarante-cinq tombeaux pour lesquels nous avons un procès-verbal complet, trente et un ne contenaient absolument aucun objet; il est difficile de porter à plus d'un tiers le nombre des tombeaux qui avaient reçu des objets de quelque valeur. Ces remarques seront utilement rapprochées de celles qui ont été faites dans la nécropole de Myrina par MM. Pottier, Reinach et Veyries.

Les terres cuites de Nimroud-Kalessi se distinguent nettement pour la nature de la pâte de celles de Myrina. Elles présentent plusieurs variétés de rouge, tandis qu'à Myrina la teinte dominante est le bistre. L'argile est beaucoup moins fine qu'à Myrina. Ainsi, à une si faible distance, on reconnaît deux fabriques qu'il est impossible de confondre. Nous voyons une fois de plus par cet exemple combien les ateliers étaient nombreux dans les pays grecs et quelle large part il faut faire aux industries locales, mais nous constatons aussi que dans deux villes différentes on se servait de moules identiques qui avaient été faits d'après un même relief. Le commerce des moules explique un très grand nombre de ressemblances : c'est un des faits dont il faut le plus tenir compte dans l'étude de la céra-

moplastique. Il a été signalé en particulier par M. Heuzey; il mériterait de faire l'objet d'un mémoire d'ensemble où tous les exemples qu'on pourrait recueillir seraient étudiés avec méthode.

Les statuettes de Nimroud-Kalessi sont rarement des œuvres d'art; elles appartiennent en général à une époque relativement récente, mais elles offrent un très grand intérêt : nous savons exactement dans quelles conditions elles ont été trouvées, et elles permettent de nombreuses comparaisons avec celles de Myrina.

Nous possédons très peu de vases peints découverts en Asie Mineure, ce qui doit s'expliquer surtout par le petit nombre de fouilles qui ont été faites pour les rechercher. A peine citerait-on quelques exemplaires qui sont presque tous au British Museum. La nécropole de Nimroud-Kalessi nous en a donné plusieurs. Deux petites œnochoés sont à figure noire sur fond rouge : l'une représente un cygne entre deux oiseaux à tête humaine, l'autre une figure ailée entre deux quadrupèdes. Si ces vases sont de la même époque que les terres cuites, ce qui n'est pas invraisemblable sans que la preuve soit faite, il faut en conclure que la peinture noire sur fond rouge a été en usage très longtemps. Les savants qui ouvrent des tombeaux ne sauraient être trop attentifs à cette question.

Une jolie coupe à figures rouges représente à l'intérieur un sacrifice, à l'extérieur un banquet; d'après la reproduction que donne le mémoire, le dessin rappelle la bonne école attique de l'époque macédonienne. Un vase commun, une sorte de gobelet, doit être rapproché de deux vases semblables rapportés par M. Lenormant d'Oria dans

la terre d'Otrante. (*Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 112.)

Par une tradition qui est constante depuis que l'École existe, M. Clerc a pu profiter du concours que lui ont prêté, par d'excellents dessins, deux pensionnaires de la Villa Médicis, MM. Laloux et Blavette, auxquels s'est joint M. Julien, architecte, prix du Salon en 1882.

Tels sont quelques-uns des faits nouveaux que contient le mémoire de M. Clerc. C'est un travail soigné, scrupuleux, précis. Retouché dans quelques parties, complété dans d'autres, il devra être imprimé et sera lu avec profit. Il a l'avantage sur le mémoire de l'an dernier, d'être consacré tout entier à un sujet que l'auteur n'aurait pu traiter s'il n'avait été membre de l'École d'Athènes. Les monuments de l'art, la topographie, les inscriptions, les découvertes nouvelles, les dialectes, toutes les études pour lesquelles il est nécessaire d'être en Orient, telles sont celles que votre Commission recommande avant tout aux membres de l'École; ils doivent s'y consacrer avec une vue très nette de ce qu'ils peuvent faire en Grèce, mais aussi ne pas cesser un instant de compléter leur instruction générale, de s'appliquer à mieux comprendre la littérature et l'histoire sans lesquelles toutes les recherches spéciales risquent de tourner à la mauvaise érudition.

M. Clerc, après un voyage fait en Asie Mineure au printemps, s'est rendu à Samos. Il reprend, sur l'emplacement de l'Héraion, les études qu'avait commencées M. Paul Girard. Il a déjà pu fouiller dans un terrain qui n'est pas occupé par les vignes; il y a trouvé en particulier un bas-relief qui lui paraît provenir du temple le plus ancien.

Les objets trouvés par M. Clerc à Nimroud-Kalessi, comme les riches collections découvertes à Myrina, appartiennent en grande partie à l'École d'Athènes, qui a déjà un musée intéressant. M. Foucart a désiré libéralement que les résultats de ces diverses explorations fussent exposés au Louvre, tout en réservant le droit de publication que les auteurs de ces découvertes ne sauraient abandonner immédiatement. Nous nous félicitons de cette initiative qui permet d'enrichir notre collection nationale. Même dans la mesure où les règlements en vigueur en Orient le permettent, l'École, qui chaque année doit faire des fouilles, peut beaucoup pour l'accroissement de nos musées ; l'accord entre elle et l'administration des Beaux-Arts est si naturel et si facile qu'il est permis d'attendre les meilleurs résultats du précédent que vient de créer M. Foucart. Pourquoi n'a-t-il pas encore été possible de faire pour nos collections d'art ce qui existe pour le Muséum ? Les voyageurs naturalistes délégués par ce grand établissement ont mission de rechercher et d'acquérir des exemplaires précieux pour la science. Depuis bien des années nos voyageurs archéologues de l'École d'Athènes sont réduits à voir, quelquefois les premiers, de très belles œuvres sans pouvoir en assurer la possession au Louvre. L'intérêt que nous portons aux hautes études nous autorise peut-être, sans sortir de notre compétence, à signaler à l'administration des Beaux-Arts une question dont nous savons les difficultés mais qu'elle ne peut étudier qu'avec le plus vif désir de trouver une solution favorable à nos musées.

M. Engel, membre hors cadre de l'École, nous a remis deux mémoires pour lesquels le séjour en Orient était

également indispensable. Le premier est une description sommaire des principales collections numismatiques qu'il a pu étudier à Athènes : le cabinet des médailles, à l'Université, la collection de Giovanni di Demetrio (monnaies d'Égypte), au Polytechnion, les médailles de la Société archéologique, d'autant plus intéressantes que l'origine en est souvent connue et que beaucoup proviennent de fouilles célèbres, les collections de MM. Lambros, Alexandre Soutzo, Mélétopoulos, de Heldreich, Bücherer, Kœhler, etc., etc., de M^{me} Mavrocordato. M. Engel donne la bibliographie de chacune de ces collections, décrit les pièces inédites ou les exemplaires remarquables de types connus. Ses notes sont accompagnées de dessins ; elles font connaître un grand nombre de documents précieux.

Le second mémoire a pour sujet les médailles de plomb de style grec que l'auteur a pu voir dans les collections athéniennes. C'est un travail considérable, rédigé avec un soin minutieux. Cinq planches reproduisent deux cent vingt-cinq types principaux répartis en quatorze classes : Plombs relatifs au Sénat, — au secrétaire du Sénat, — aux Prytanes, — aux Tribus, — aux Agoranomes ; — plombs paraissant se rattacher aux usages publics ; — plombs agonistiques, — relatifs au culte, — marques monétaires, — types monétaires, — distributions publiques ; — plombs relatifs à des étrangers ; — plombs historiques ; — plombs relatifs à des particuliers.

L'auteur, pour le moment, s'attache surtout à des descriptions précises ; il borne le commentaire à quelques remarques et à des notes bibliographiques. Outre les

divers ouvrages qu'il cite depuis Ficoroni jusqu'à M. Postolacca, le savant conservateur du cabinet des médailles d'Athènes, nous lui signalons un mémoire spécial de M. Bendorf (1), où il trouvera une suite remarquable de médailles de plomb étudiées en détail et un essai de doctrine générale. Tel qu'il est, ce catalogue doit être publié. Les mémoires explicatifs qui suivront seront d'autant plus difficiles que le sujet est plus nouveau et que toutes ces représentations si variées s'expliquent par les coutumes politiques et religieuses des Grecs. Cette étude est riche en enseignements ; elle ne pourra manquer d'ajouter beaucoup à la connaissance que nous avons de l'antiquité grecque. M. Engel a très justement pensé qu'il devait réserver le commentaire pour son retour en France. Il a fait en Grèce ce qui ne pouvait être entrepris qu'en Grèce : le reste viendra naturellement plus tard. Nous le félicitons aussi d'avoir compris qu'un catalogue descriptif, quand il est rédigé avec méthode et avec soin, est peut-être le genre de travail qui développe le plus heureusement les qualités de l'archéologue. Presque tous les maîtres nous ont donné cet exemple qu'il importe de suivre. Les séries de monuments imparfaitement étudiés que possèdent la Grèce et l'Italie sont encore nombreuses.

Depuis l'ouvrage célèbre sur les monnaies d'Athènes, l'École n'avait guère produit de travaux numismatiques. Il est certain que les médailles peuvent être étudiées par-

(1) *Beiträge zur Kenntniss des attischen Theaters, Zeitsch. für österreichischen Gymnasien*, 1875.

tout aussi bien qu'en Grèce, grâce à la richesse de nos musées et à la facilité avec laquelle s'échangent aujourd'hui les estampages et les empreintes. Il y a pourtant là tout un ordre de connaissances, surtout si on considère l'époque classique, où il est nécessaire que de jeunes savants acquièrent une compétence incontestable. Les voyages sont une occasion excellente pour les membres de l'École de commencer à se former à cette étude ; le séjour en Orient leur permettra certainement de recueillir des renseignements précis sur d'importantes trouvailles et de rapporter en France sinon toujours de riches séries de pièces inédites, du moins de nombreuses observations. Plusieurs de nos plus illustres maîtres en numismatique ont dû beaucoup aux diverses explorations qu'ils ont faites dans les pays grecs.

Nous aurions voulu cette année vous donner un nouveau compte rendu d'une campagne archéologique à Délos. Les fouilles ont été interrompues, mais pour peu de temps ; l'École vient de reprendre la tâche qu'elle poursuit régulièrement avec succès, depuis six années. Bien qu'elle dispose de ressources très limitées, elle est arrivée à de grands résultats. Elle nous a rendu l'administration du sanctuaire délien, elle a restitué l'architecture du temple qui a si heureusement inspiré, dans la restauration qu'il vient d'exposer, M. Nenot, l'architecte de la nouvelle Sorbonne ; elle a enrichi l'histoire de l'art de monuments de style ancien d'une rare valeur. Il reste à déblayer la partie de l'île qui n'a pas encore été explorée. M. Paris, qui, après avoir fait en Lydie, au mois de mai, un voyage fructueux, est en ce moment à Délos, a déjà trouvé un certain

nombre d'inscriptions, des fragments de statues archaïques, et une maison antique dont le plan est bien conservé. Les fouilles sont un des attrails les plus vifs que puissent éprouver les membres de l'École. Avant même que notre tâche si bien remplie jusqu'ici à Délos soit terminée, nous espérons qu'un autre champ sera assuré à notre activité pour le plus grand profit de la science.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* n'a pas cessé de donner chaque mois des articles précis sur de nouvelles découvertes. Dans l'ordre des recherches d'archéologie figurée il a publié, sur la nécropole de Myrina, une étude de MM. Pottier et Reinach, qui fournit pour la connaissance des terres cuites un grand nombre de faits nouveaux commentés avec méthode. Nous ne croyons pas qu'aucun autre travail ait contribué davantage jusqu'ici à éclairer cette partie de la science archéologique, du moins pour la période qui commence aux temps macédoniens. M. Stillman a reproduit une cuirasse de bronze ornée de figures gravées au trait, document qui prouve une fois de plus combien a été répandu dans les pays grecs un mode de décoration que nous n'avons longtemps connu que par des exemplaires trouvés en Italie. Le style du dessin est exactement celui des plus anciens vases à figures noires. Plusieurs bas-reliefs sont commentés par M. Collignon. Le bulletin contient un grand nombre d'inscriptions inédites qu'ont expliquées M. Waddington, M. Foucart, les membres anciens et actuels de l'École. Nous sommes heureux de retrouver ici les noms de MM. Collignon, Homolle, Haussoullier, Hauvette-Besnault, Reinach, Dubois, Clerc, Paris, et ceux de collaborateurs qui tiennent de plus

ou moins près à l'École d'Athènes, comme M. l'abbé Duchesne, M. Barilleau, MM. Mylonas et Dragoumis ; à tous ces articles sont venus se joindre les communications de savants qui connaissent surtout l'École par les services qu'elle rend et par les sympathies qu'ils lui portent ; tels sont MM. Laticheff, Ramsay, Schlumberger, Sorlin-Dorigny.

On pouvait craindre que la rédaction du recueil fût moins riche, cette année, que précédemment, après les malheurs qui ont atteint le personnel de l'École. M. Foucart a voulu qu'il n'en fût rien ; il y a réussi au prix de grands efforts et d'une collaboration personnelle très active. Ce recueil est aujourd'hui définitivement fondé ; les caractères en sont arrêtés avec netteté. Consacré à la Grèce, il ne donne guère que des documents nouveaux d'archéologie ou d'épigraphie ; il les publie avec exactitude ; il les commente avec le souci le plus scrupuleux de ne rien dire que d'essentiel. Il forme déjà une collection où tout membre de l'École, en arrivant à Athènes, peut voir facilement ce qu'il doit faire et comment il est nécessaire qu'il le fasse. Le *Bulletin de correspondance hellénique* s'est assuré une place honorable dans la science ; il s'est rendu indispensable à quiconque s'occupe de la Grèce ancienne. Il n'est que juste de rapporter ce succès à celui de nos confrères qui, depuis quatre ans, dirige cette publication. Par l'esprit de sévère critique qu'il a inspiré aux travailleurs placés sous ses ordres autant que par les exemples qu'il n'a cessé de leur donner, il a exercé sur ces jeunes gens une action des plus heureuses ; ils en sentiront davantage le prix à mesure qu'ils

en verront mieux les effets dans la suite de leur carrière scientifique.

L'année classique qui vient de finir a été marquée à Rome par un changement qui était annoncé depuis quelque temps, que nous avons pu ajourner, mais qui ne cessait de nous préoccuper. M. Geffroy, après avoir donné sept années du dévouement le plus entier à l'École (1), s'est vu forcé de revenir en France par des raisons personnelles qui devaient décourager les instances les plus résolues. Ce n'est rien de dire qu'il laisse dans le pays qu'il se décide à quitter de vifs regrets ; il y a rendu les plus grands services. Il a fait à l'École une place excellente dans l'opinion, aussi bien à Rome que dans toute l'Italie ; il l'a entourée des plus sérieuses sympathies ; il a su lui assurer des moyens de travail variés et nombreux, souvent au milieu de difficultés que lui seul connaît. La faveur qu'il a pu concilier à l'École lui a même permis, par une exception qui est trop rare, de lui constituer une dotation particulière produite par les dons de voyageurs distingués, heureux de contribuer à la prospérité d'une institution qui honore la France. Il a fourni ainsi à l'administration un argument pour demander en faveur de cet établissement une forme de personnalité civile qui encouragerait les libéralités, étendrait l'indépendance de l'École et lui donnerait une singulière impulsion.

(1) Nommé directeur le 16 novembre 1875, directeur honoraire le 26 décembre 1882.

M. Geffroy a montré que nos institutions d'Athènes et de Rome ne sont pas réservées aux seuls membres que l'État y envoie, mais qu'elles doivent être recherchées par les jeunes gens qui, sans préoccupation de carrière, veulent employer les loisirs qui leur sont assurés à cultiver leur esprit. Il a choisi et fait commencer des travaux collectifs auxquels les promotions successives pourront se consacrer durant de longues années, qui ont déjà donné de véritables richesses à l'érudition française et qui lui en promettent beaucoup pour l'avenir. Ces sortes d'entreprises sont un des premiers devoirs de nos missions permanentes à l'étranger. Il a eu l'art de provoquer les vocations ou de les affermir. La *bibliothèque* commune aux deux Écoles a publié une riche suite de mémoires faits en Italie; ce recueil en est aujourd'hui au 31^e fascicule; mais cette publication ne suffisait pas : le directeur l'a vu avec raison; il a institué les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* où les jeunes gens étudient les découvertes au moment même où elles sont faites. Un tel recueil était plus difficile à créer à Rome que partout ailleurs. A Rome, en effet, il en existe déjà beaucoup d'autres, dont quelques-uns, forts de la consécration du temps et des services rendus, sont certains de voir venir à eux la plupart des nouveautés. Ces raisons n'étaient pas faites pour arrêter M. Geffroy; il comptait sur le grand nombre de sujets d'études que fournit l'Italie. Il savait aussi quelle heureuse action exercent sur l'esprit des jeunes gens des recueils de ce genre. Avec une publicité régulière il faut être prêt à jour fixe : la nécessité d'imprimer oblige à mettre les travaux au point, à ne pas les laisser dans cette forme indécise que garde si longtemps

une rédaction tant qu'elle ne doit pas être soumise au public. Des mémoires courts, sur des sujets précis, sont un exercice de méthode excellent; l'entière correction qu'il est nécessaire d'y assurer, sous peine de compromettre l'École, est une discipline des plus salutaires. Le recueil a donné les résultats qu'il était permis d'attendre et pour le public et pour les rédacteurs. — Le souvenir d'une direction si utile et si distinguée, sans parler ici de l'affection que gardent à un tel maître tous ceux qui ont été ses élèves, sera toujours présent à l'École, non seulement par la reconnaissance que cette institution gardera à M. Geffroy, mais par les services de jour en jour plus visibles que rendront les mesures qu'il a prises.

Pour succéder à M. Geffroy, l'Académie a été heureuse de trouver un savant qui avait plusieurs fois visité l'Italie et qui avait toujours vécu par la pensée au milieu de ses monuments. C'est vraiment de M. Le Blant, qu'il est permis de dire qu'en allant à Rome, il revenait chez lui. Dès le premier jour, il a trouvé auprès de tous l'accueil que lui assuraient tant de services rendus à la science, auprès des jeunes gens, la seule autorité qui soit sérieuse dans ces postes difficiles, celle qu'assurent la confiance et le respect. Il doit se féliciter, comme nous nous félicitons nous-mêmes, des résultats de sa première année de direction.

M. Grandjean nous avait adressé l'an dernier un mémoire sur l'administration de Benoît XI; il nous donne cette année un travail sur le registre de ce pape. L'Académie sait que M. Grandjean prépare la publication analytique du registre de Benoît XI; il a recueilli les éléments d'un mémoire approfondi sur la diplomatie de ce pape.

Il y étudiera successivement les actes dont il a retrouvé les expéditions disséminées dans les archives de différents pays et les actes dont le texte nous est parvenu par le registre de la chancellerie. Le travail qu'il a soumis cette année à l'Académie se rapporte exclusivement au registre, dont il nous a donné une description exacte et judicieuse. Les faits y ont toujours été observés avec perspicacité et généralement commentés avec autant de pénétration que de prudence. Il y a là plusieurs aperçus originaux, quoique la nouveauté des résultats ne soit pas en rapport avec l'étendue de la dissertation, dont nous n'avons d'ailleurs qu'une rédaction provisoire. Avant tout, l'auteur tenait à montrer qu'il avait étudié à fond les moindres détails de son sujet et qu'il était parfaitement au courant des travaux antérieurs. S'il a discuté plusieurs questions sans arriver à des solutions définitives, c'est que la courte période du pontificat de Benoît XI, dans laquelle il s'est renfermé, ne fournit pas des éléments d'information suffisants.

Les critiques qu'on pourrait lui adresser portent sur des points tout à fait secondaires; il n'y aurait pas même lieu de les exprimer, si la diplomatie ne reposait pas en grande partie sur des infiniment petits.

M. Grandjean suppose que le registre de Benoît XI a été écrit par deux clercs, et la note *hic cessa scribere*, inscrite au bas du fol. 122, lui a paru signifier que le clerc qui avait copié la première partie du registre avait reçu l'ordre de ne pas aller plus loin, la suite ayant dû être copiée par un autre scribe. Mais la note s'applique-t-elle à l'exécution même du registre? Ne se rapporte-t-elle pas à une compilation postérieure qui n'aurait embrassé qu'une partie du

registre original, et pour laquelle le scribe employé par le compilateur aurait dû s'arrêter au fol. 122? M. Grandjean est porté à croire que le registre de Benoît XI a été rapporté d'Avignon à Rome en 1377. N'y a-t-il pas lieu de conjecturer que ce registre était compris dans la série de documents que le cardinal de Foix fit rentrer, en 1429, dans les archives romaines? La formule *ad perpetuam Dei memoriam*, au lieu de caractériser les pièces « adressées à l'Église entière », n'annonçait-elle pas les décisions auxquelles la cour pontificale attribuait le plus d'importance et qu'elle voulait publier avec le plus de solennité? Les lettres du 16 avril 1304 doivent s'appliquer au monastère de Saint-Antoine et non pas au monastère de Saint-Antonin (p. 58). Le chapitre consacré à l'enregistrement des lettres (p. 66-76) aura besoin d'être révisé. L'auteur a posé un principe beaucoup trop absolu, quand il a avancé que « les pièces étaient enregistrées d'après les expéditions originales ». L'hypothèse que certaines pièces ont dû être enregistrées d'après des feuillets ou des cahiers de minutes donnerait sans doute l'explication de certaines particularités que présentent les registres de la chancellerie romaine. Cette hypothèse a acquis beaucoup de vraisemblance depuis la publication tout à fait récente, postérieure à l'envoi du mémoire de M. Grandjean, des observations du docteur Charles Rodenberg, en tête des *Epistolæ sæculi XIII e regestis pontificum romanorum selectæ*. Le travail de M. Grandjean est de nature à nous faire espérer que son édition du registre de Benoît XI fera honneur à l'École française de Rome et tiendra dignement sa place à côté des registres d'Innocent IV publiés par M. Élie Berger.

Après avoir achevé le mémoire dont nous rendons compte, M. Grandjean s'est proposé de visiter Pérouse où Benoît XI a séjourné durant les derniers mois de son pontificat et où il a été enseveli. Il a dû rechercher dans cette ville des documents nouveaux, soit à l'*Archivio di stato*, soit à la bibliothèque de l'évêché, et deux portraits contemporains de ce pape que l'on voyait encore au siècle dernier dans la cathédrale et dans le couvent des dominicains. Après Pérouse, il visitera Assise, Gubbio, Cortone, Chiusi et de nouveau Sienne et Montepulciano où des pièces importantes lui ont été signalées.

L'envoi de M. Diehl se compose : 1° de la seconde partie d'un travail sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne, travail dont la première partie a été soumise l'an dernier à l'Académie ;

2° D'un mémoire sur la colonie vénitienne à Constantinople, à la fin du XIV^e siècle.

Le mémoire de l'an dernier était intitulé : *Des divisions provinciales et de l'administration de l'Italie byzantine du V^e au VIII^e siècle* ; l'auteur s'efforçait d'y expliquer le mécanisme de l'administration dans l'exarchat ; mais il s'était contenté le plus souvent, et il ne pouvait faire davantage pour le début, de tracer, pour le temps et les provinces dont il s'occupait, une sorte de *notitia dignitatum*. Dans la suite du travail qui est soumise aujourd'hui à l'Académie, il étudie l'action même des Byzantins en Italie, leur politique et leur diplomatie, l'influence qu'ils ont eue sur le reste de l'Italie.

Ce nouveau travail sur l'administration byzantine est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur s'occupe

de la politique extérieure des Byzantins et examine successivement, dans cinq chapitres distincts, les ressources militaires du gouvernement impérial, ses alliés Francs, ses partisans parmi les Lombards, la destruction de l'exarchat due au voyage du pape Étienne III en France, enfin les efforts inutiles de Byzance pour recouvrer l'exarchat. Dans la seconde section, il étudie la politique intérieure de Byzance dans ses possessions italiennes, les populations de l'exarchat, l'hellénisme dans l'administration, dans l'Église et dans la société, et annonce un dernier chapitre qu'il n'a pas eu le temps de rédiger, mais qui paraît devoir être d'un vif intérêt, sur l'hellénisme dans l'art italien.

Notre savant confrère M. le comte Riant, qui a bien voulu prêter à la commission le concours de sa compétence spéciale, juge ce mémoire avec beaucoup de faveur. Il a réuni un grand nombre de remarques de détail qui seront très utiles à l'auteur. Nous nous bornons ici à l'opinion générale qu'il exprime sur cette étude. La méthode de M. Diehl est excellente, son style en général clair et sobre; chaque sujet traité reçoit les développements qu'il réclamait. On ne peut guère reprocher à l'auteur que la forme infiniment trop vague de ses renvois : il devra se résoudre à suivre, sur ce point, les règles adoptées par tous les médiévistes, et ne point citer Dom Bouquet, Baronius, Martens, sans ajouter le titre de la pièce publiée dans l'un de ces recueils. Baronius, en particulier, a eu tant d'éditions que l'indication seule du tome et de la page ne sert absolument à rien.

Si la forme donnée par M. Diehl à son travail doit être

approuvée presque sans réserve, il n'y aura aussi que de légères critiques à faire sur le fond même de son mémoire. M. Diehl a lu évidemment tout ou presque tout ce qu'on a écrit avant lui sur le sujet qu'il traite ; mais il ne le dit nulle part. Il ne nomme même pas le travail de Harnack : *Das karolingische und das byzantinische Reich* (Göttingen, 1880, 8°), et l'on serait tenté de croire qu'il a volontairement fermé tous les livres de ses devanciers pour ne se servir que des écrits contemporains des événements qu'il raconte. On eût été bien aise, cependant, de connaître, sur certains points discutables et discutés, l'avis d'autres historiens, surtout d'historiens ecclésiastiques. En second lieu, ces sources contemporaines eussent mérité quelques pages d'études préliminaires qui nous eussent appris le degré de confiance que M. Diehl accorde à chacune d'elles : il ne suffit pas que Grégoire de Tours ou Paul Diacre affirme un fait pour qu'il soit cru sans discussion.

« Je signalerai également, dit M. le comte Riant, l'âpreté avec laquelle il met plus d'une fois en accusation la politique pontificale qui, à cette époque, fut toujours éminemment latine, c'est-à-dire nationale : dire que l'évêque de Rome était le *vassal révolté* de l'empereur de Constantinople, parler de la *passion*, des *calomnies*, de la *déloyauté*, de la *trahison* des papes alliés des Carolingiens, est un procédé un peu déclamatoire, et d'autant plus inutile que, pour soutenir sa thèse, qui est fort juste, M. Diehl n'en avait pas besoin.

« En dépit de quelques critiques qui ne portent, en général, que sur des points secondaires, le travail de

M. Diehl est remarquable (1); la presque totalité de ses conclusions doit être acceptée, et l'on ne peut que l'encourager à persévérer dans une tâche où il a fait preuve d'un véritable talent d'exposition. »

La dissertation qui accompagne le grand travail de M. Diehl est consacrée à l'étude de la colonie vénitienne à Constantinople pendant cette période encore si obscure qui sépare la fin de l'Empire latin de l'agonie de la domination grecque. Ici encore nous suivons M. le comte Riant.

M. Diehl a trouvé à la Marciana la *commission* donnée par le doge André Contarini à un baile vénitien de Constantinople en 1374, André Gradenigo, envoyé en même temps comme ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur; et aux archives des Frari, les pièces relatives à cette ambassade : c'est à l'aide de ces documents qu'il a cherché à retracer le tableau de ce qu'étaient à Constantinople, au XIV^e siècle, les établissements vénitiens. Après quelques pages consacrées à l'histoire et à la situation matérielle de ces établissements, il passe en revue le baile, l'administration intérieure de la colonie par ce fonctionnaire, ses relations, soit avec la cour, soit avec les autres colonies italiennes : un dernier paragraphe est consacré aux conseillers qui servaient de modérateurs

(1) M. Diehl parle en passant d'un quartier grec à Rome; ce serait là un sujet d'étude intéressant. — Grégoire le Grand nous affirme qu'il ignorait le grec; M. Diehl cherche à prouver le contraire et exagère l'importance de la langue grecque à Rome. — La question des monnaies frappées en France à l'effigie des empereurs d'Orient ne peut être traitée en quelques mots, mais demande une discussion étendue.

au pouvoir du baile. Quelques extraits de la commission de 1374 (qu'on aurait préféré voir reproduite en entier) sont donnés en appendice.

Les mêmes qualités qui ont été signalées dans le grand travail de M. Diehl, la clarté, la méthode, le talent de dire beaucoup en peu de mots et de le bien dire, se retrouvent dans ce petit mémoire sur la colonie vénitienne de Constantinople. Mais ici aussi se fait sentir, et peut-être plus gravement que tout à l'heure, le parti pris de faire table rase des recherches antérieures, et de travailler, — directement, il est vrai, — mais uniquement sur les pièces originales, ou plutôt (car nous sommes au XIV^e siècle, époque où les documents surabondent) sur *quelques-unes* d'entre les pièces originales. Il paraît être à peu près certain (pour ne parler que de quelques ouvrages) que M. Diehl n'a point lu le magnifique chapitre que Heyd a consacré à l'histoire du XIV^e siècle italien à Constantinople, dans le tome I^{er} (pages 470-577) de sa *Geschichte des Levante handels*, ni les commentaires de G. M. Thomas à la *Commission du doge André Dandolo pour Candie*, 1350 (*Mémoires de l'Académie royale de Bavière*, Ph. hist., cl. XIV, I, 1877), ni les savantes études du chevalier Desimoni sur la topographie des établissements italiens de Constantinople (*Giornale Ligustico*, 1875) qui ne lui eussent pas été inutiles (1).

(1) En dehors de l'observation générale qui vient d'être faite, le mémoire donne lieu à diverses remarques ; il est difficile de faire commencer la colonie vénitienne de Constantinople à l'année 1277 : à travers des vicissitudes diverses, c'est depuis une époque bien plus reculée que les Vénitiens commerçaient et étaient établis à Byzance. La note sur la valeur

M. le comte Riant et M. de Mas-Latrie ont bien souvent traité la question de l'interdiction du commerce de la contrebande de guerre avec l'Égypte ; dans les instructions dogales, cette interdiction n'était qu'une formule : ce commerce n'a jamais cessé un instant. (Voir d'ailleurs Speck, *Die gegen d. Handel d. Lateiner, mit d. Saracenen gericht. kirchl. und staatl. Verbote*, Zittau, 1880, 4°.)

Le baile de Tyr (page 35), dont la mention est empruntée à la commission elle-même, soulève une difficulté assez grave. Tyr n'était pas, en 1374, un port de commerce. Il ne devait pas, en tous cas, y avoir alors là de baile, mais tout au plus un simple consul : le mot *bajulus Tyri* porterait donc à croire que la commission de Gradenigo ne serait que la reproduction servile de quelque document beaucoup plus ancien (antérieur à 1289).

Nous n'ajouterons aux savantes observations de M. le comte Riant qu'une remarque : le mémoire sur l'administration dans l'exarchat est fait presque tout entier d'après les textes déjà publiés ; il aurait pu être rédigé aussi bien à Paris qu'à Rome, du moment que l'auteur ne consultait pas de documents inédits. Votre Commission insiste pour que, dans leurs travaux, les membres de l'École de Rome mettent à profit le pays qu'ils habitent, pour qu'ils choi-

des monnaies (page 12) soulève bien des critiques de détail : l'hyperpère valait de neuf à dix francs, et le fait que le salaire fixe du baile était absorbé et au delà par les gages de sa suite n'autorise pas à discuter la valeur de ce salaire, le *casuel* de la fonction en constituant les vrais émoluments. L'image de la Vierge dont il est question page 17 est la fameuse Ansoine dont Robert de Clari parle avec tant de détails et non point une image vénitienne ordinaire.

sissent des sujets dont l'Italie fournisse surtout les matériaux, qu'il s'agisse de pièces d'archives, de monuments de l'art, d'inscriptions ou de recherches topographiques. M. Diehl nous annonce une dernière partie de son mémoire où il étudie l'influence de l'art byzantin en Italie. Ce chapitre répond tout à fait à l'ordre de recherches que nous croyons devoir recommander aux membres de l'École.

Le rapport de votre Commission était terminé quand M. le Directeur de l'École de Rome lui a remis un travail qui devait être rédigé par M. Diehl à la suite du voyage qu'il avait entrepris dans l'Italie méridionale. Cette étude étendue, résultat d'une exploration de quatre semaines, a été écrite dans l'espace d'un mois environ. Elle fait honneur à la facilité du jeune archéologue ; il voit vite et bien ; il décrit avec clarté ; il sait classer ce qu'il a découvert, en marquer l'intérêt, distinguer ce qui peut être donné comme certain des conjectures vraisemblables qu'il indique avec réserve ; il réunit une foule de détails, mais il n'oublie jamais les idées générales et il rapproche toujours les monuments et l'histoire. Cet exemple prouve combien les voyages peuvent rendre de services aux membres de l'École et que ces jeunes gens comprennent véritablement leur intérêt quand ils profitent du temps qu'ils ont à passer à l'étranger pour étudier les monuments originaux au lieu de s'attarder aux ouvrages imprimés qu'ils auront toujours à leur disposition à leur retour et en France plus facilement qu'en Italie.

Ce mémoire est divisé en deux parties, l'une de description, l'autre de remarques générales. M. Diehl s'est pro-

posé de faire connaître les peintures qui décorent dans l'Italie méridionale des grottes naturelles ou artificielles appelées *gravine*, peintures qui sont en grande partie ou byzantines ou faites sous l'influence des artistes grecs. Il a visité : 1° Tarente et ses environs; 2° Matera dans la Basilicate; 3° la terre d'Otrante proprement dite ou comté de Lecce; Brindisi, Carpignano, Vaste, Soletto et Bari dans la province de ce nom; etc.

Plusieurs de ces peintures ont été signalées et étudiées par notre confrère M. Lenormant qui, dans des articles de la *Gazette archéologique*, et dans son livre sur la Grande-Grèce a montré tout l'intérêt du sujet. M. Diehl avait aussi pour le guider, outre les *Studi sui monumenti dell' Italia meridionale del IV al XII secolo* de Salazaro, les recherches de l'archidiaacre Tarantini *di alcune cripte nell' agro di Brindisi*, celles de M. de Giorgi, *La provincia di Lecce* et d'autres monographies plus sommaires. Il a eu recours à l'expérience des savants de ces provinces, en particulier de M. de Simone, président du tribunal de commerce de Bari, de M. Viola, inspecteur des fouilles à Tarente. En outre il a consulté des documents d'un grand intérêt qui sont les procès-verbaux de visites pastorales rédigés par les ordres d'évêques de ces contrées. Après avoir décrit les chapelles qu'il a pu visiter, il en indique beaucoup d'autres, en particulier en Calabre. Il tenait trop à être complet pour se borner aux *gravine*. Un grand nombre d'églises conservent des peintures byzantines; il n'a garde de les oublier. Nous avons donc dans son travail une riche suite de renseignements qui peuvent contribuer à éclairer l'histoire de l'art grec au moyen âge et jusqu'à la Renaissance.

Le voisinage des pays grecs, la longue domination des byzantins dans ces contrées, des migrations assez fréquentes venues du rivage opposé de l'Adriatique et de la mer Ionienne, la persistance des monastères basilien et des colonies grecques expliquent cette influence; mais ce qui en rend compte aussi, c'est la supériorité que les artistes de Constantinople ont gardée longtemps, alors que l'Occident et même les pays italiens étaient livrés à la barbarie. Il y a eu un temps assez étendu, après les invasions, où la science, la sculpture, la peinture, les mosaïques, les lettres ont été le privilège presque exclusif des Byzantins : il faut en tenir grand compte quand on s'occupe de l'action qu'ils ont exercée non seulement sur l'Italie, mais sur toute l'Europe, et toujours se rappeler que Cimabue ne commença à peindre que dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

L'influence des Byzantins dans l'Italie méridionale a ce caractère particulier que les peintures dont ils sont les auteurs se rencontrent en très grand nombre, que le style purement grec en est incontestable, et que des inscriptions grecques les accompagnent. On compte ces fresques par centaines. Quelques-unes sont datées et remontent jusqu'au X^e siècle, il y en avait certainement de plus anciennes, mais qui ont disparu ou qui n'ont pas encore été retrouvées. D'autres appartiennent au XI^e et au XII^e siècle ou sont plus récentes. En général, elles décorent des grottes qui servaient d'églises à des hermites ou même aux habitants de la région.

Comme il serait naturel de le supposer, la peinture latine a été associée avec le temps à la peinture grecque

dans cette décoration; elles sont souvent côte à côte; quelquefois une même fresque subit les deux influences, comme les deux langues sont juxtaposées sur les mêmes murs dans les inscriptions; l'art italien se dégage peu à peu de l'art byzantin et s'affranchit dans ces œuvres comme dans beaucoup d'autres du même temps, seulement ici le génie national est moins prompt et moins original qu'à Pise, Arezzo, Sienne et Florence; l'action étrangère reste plus longtemps prédominante.

Nous ferons à l'auteur quelques remarques pour le moment où il publiera son travail. L'architecture des chapelles doit être étudiée avec soin: d'après ce qu'il en dit, elle est celle des petites églises byzantines, des églises de village, telles qu'on les rencontre encore dans tout l'Orient. L'identité, dans certains cas, paraît être complète. Il est important de bien marquer les similitudes et les différences. La technique des peintures, la nature de l'enduit, les procédés pour appliquer les couleurs, méritent aussi de former un chapitre à part. Il serait précieux de savoir si le système employé est celui dont se servent encore les décorateurs en Orient.

Il y a grand danger à établir des différences de dates, dans la peinture purement byzantine, d'après le style. L'argument principal pour démontrer avec certitude qu'une fresque est plus ancienne qu'une autre ne peut guère être fourni que par les inscriptions. Rien n'est plus trompeur que de prétendues nuances de talent et d'époque chez les artistes byzantins, surtout dans des œuvres populaires. Les inscriptions sont de première importance; il faut les recueillir avec soin et en donner le fac-similé. Il est

aussi utile d'en comparer la paléographie avec celle des textes byzantins sur pierre que conserve l'Italie méridionale, qui sont nombreux et qui n'ont pas toujours été publiés avec une exactitude irréprochable par les savants du XVII^e et du XVIII^e siècle. Les différences sont sensibles, par exemple, entre les textes du VIII^e siècle, comme celui d'Amalfi, l'inscription de Romain Diogène à Tarente, du XI^e siècle, et celle de saint Pietro in Galatina qui est de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Les variétés qu'ont subies les principaux types byzantins paraissent avoir été peu nombreuses : ce sont des sujets arrêtés de bonne heure et qui se sont très rarement transformés. Les changements seraient d'un grand intérêt à signaler, mais il est difficile de les marquer avec sûreté. Pour prendre un exemple de l'immobilité des types, on sait que les douze apôtres représentés plusieurs fois par les mosaïques de Ravenne ont chacun une figure bien arrêtée qui est la même dans toutes les répliques. Ces figures sont encore celles que reproduisent en 1883 les peintres d'Épire, de Grèce ou du mont Athos.

Les sujets de la peinture religieuse chez les Byzantins ont été décrits dans le *Manuel de la peinture*, œuvre dont nous avons une rédaction relativement récente d'après un manuscrit du mont Athos, mais qui conserve des traditions très anciennes. L'art grec s'y conforme encore de nos jours ; il est utile de rapprocher les peintures de l'Italie méridionale des prescriptions que donne ce manuel. Ces comparaisons sont une des parties essentielles du sujet.

La place des personnages et des scènes figurées dans les chapelles grecques n'est nullement arbitraire ; elle est

fixée par une tradition dont il est difficile de s'écarter. Les *gravine* doivent être étudiées à ce point de vue.

D'après les descriptions de M. Diehl, il est évident que l'art grec et l'art italien se mêlent dans beaucoup des fresques qu'il décrit. Il importe de bien isoler les œuvres qui sont purement grecques, de les reconnaître pour telles aux inscriptions, à la similitude, à l'identité qu'elles présentent avec des œuvres dont le caractère grec est incontestable, de suivre ensuite la transformation du style sous l'influence italienne dans des œuvres qui deviennent de plus en plus originales et d'étudier ainsi un des chapitres les plus neufs de l'art propre à l'Italie.

Quelle que soit la portée de ces remarques, les renseignements de fait que l'auteur a recueillis, les inscriptions qu'il a copiées, les descriptions qu'il donne des peintures, surtout s'il a soin d'écarter toute hypothèse sur les dates et de ne pas trop insister sur les détails du style, doivent être publiés. Le mémoire ainsi légèrement modifié s'ajoutera heureusement à celui que nous devons à la mission au mont Athos de M. l'abbé Louis Duchesne et de M. Charles Bayet.

M. Digard achève le dépouillement de trois années des registres du pontificat de Boniface VIII ; quinze cents bulles ont été vues par lui ; il lui en reste à voir, pour l'an prochain, de douze à quatorze cents, et il espère, dans ses deux années, être arrivé à terminer l'analyse des registres de Boniface VIII, et à préparer, pour l'impression, ceux qu'il a été chargé d'étudier. Il a déjà tiré de ces recherches un mémoire qui s'imprime dans les *Mélanges (Boniface VIII et les recteurs de Bretagne)* et en prépare deux

autres sur les rapports de Boniface VIII avec la France.

Au cours de son étude sur l'administration des patrimoines de l'Église romaine, M. Fabre a remarqué qu'au XI^e siècle, le cardinal Deusdedit a consacré, dans sa collection de canons, un long et important chapitre à cette matière. Un seul manuscrit assez fautif a conservé le texte dont il s'agit ; mais on peut arriver à le rétablir à l'aide de collections postérieures dans lesquelles il a été reproduit ; c'est ce que va faire M. Fabre qui vient de donner, pour les *Mélanges*, un article sur le *Liber censuum*.

M. Grousset se consacre à l'archéologie chrétienne ; il a déjà trouvé, dans les maisons et villas de Rome, soixante et onze sarcophages ou fragments de sarcophages chrétiens qui ne figurent pas dans le recueil général du R. P. Garrucci ; il vient de rédiger, pour les *Mélanges*, un article sur une tombe inédite que possède l'École de Rome.

M. de Nolhac poursuit la recherche des documents sur l'érudition au XVI^e siècle ; il a rencontré plusieurs lettres latines et italiennes de Paul Manuce ; ces documents sont destinés aux *Mélanges* qui contiennent déjà un travail de M. de Nolhac.

M. Poissnel s'occupe des principales collections canoniques qui ont précédé ou suivi l'apparition des fausses décrétales. Il a déjà trouvé, entre autres documents inédits, le texte complet d'un concile apocryphe mis sous le nom du pape Silvestre I^{er} et dont on ne connaissait que six canons. Il va publier dans les *Mélanges* : 1^o un travail sur l'abolition de la *Vicesima hereditatum* ; 2^o un nouveau texte, avec indications stichométriques du célèbre décret de Gélase : *De libris recipiendis*.

Les mélanges d'archéologie et d'histoire ont continué à réunir dans une même collaboration les anciens membres de l'École et les nouveaux. M. Jullian y a donné une intéressante notice sur la villa d'Horace, une étude sur le *Breviarium totius imperii*, des remarques sur le manuscrit Bianconi de la *Notitia dignitatum*; M. l'abbé Duchesne, un mémoire sur la succession du pape Félix IV; M. Durrieu, une notice sur des registres angevins des archives de Naples; M. Grandjean, des recherches sur l'administration financière de Benoît XI, une note sur l'acquisition du droit de cité à Sienne; un des amis les plus anciens de l'École, M. Lefort, un essai sur la chronologie des peintures des catacombes de Naples. M. Le Blant, chargé de la responsabilité de cette publication, a tenu non seulement à la diriger avec le soin le plus scrupuleux, mais à lui donner de savantes études en particulier sur diverses antiquités de la bibliothèque de Ravenne. Son intention est de faire de jour en jour dans ce recueil une place plus grande aux monuments que le hasard et les fouilles font sans cesse découvrir. En attendant, ce qui sera longtemps impossible, que les mélanges deviennent un bulletin portant chaque mois à la connaissance des savants les faits nouveaux qui les intéressent, l'Académie sait quels services rend le directeur de l'École en nous communiquant avec tant de promptitude et de précision toutes les découvertes archéologiques qui sont faites à Rome.

Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle et à l'intelligence des membres de l'École de Rome. Votre commission toutefois exprime un regret : elle voudrait que l'antiquité classique tînt une place plus grande dans leurs préférences.

Si intéressante que soit l'érudition de la Renaissance, c'est l'épigraphie latine, la riche variété des œuvres gréco-romaines, les civilisations si variées qui ont précédé la République ou qui en ont été contemporaines, les manuscrits des grands littérateurs qu'il faut étudier. Ces recherches, de concert avec celles dont les Archives offrent la matière pour le moyen âge, devront toujours être au premier rang dans cette École.